

VITICULTEURS

Une manifestation le 15 février

Les responsables de plusieurs départements du sud de la France ont décidé, lundi à Montpellier, l'organisation de quatre manifestations, le 15 février, dans des villes du sud, pour protester contre la baisse de leurs revenus (35 % en 2005), a-t-on appris auprès du président du syndicat des vignerons de l'Aude. Les manifestations auront lieu à la même heure (15 heures) à Narbonne (Aude), Béziers (Hérault), Nîmes (Gard) et Avignon (Vaucluse). Les viticulteurs catalans devraient s'associer à la manifestation de Narbonne, tandis que ceux de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur (PACA), du Rhône et du Vaucluse rejoindront les rangs des manifestants à Avignon.

CÔTES DU VENTOUX

Samedi, la Saint-Vincent à Gordes

Le comité des vignerons des côtes-du-Ventoux de Gordes organise la Saint-Vincent à Gordes ce samedi 21 janvier avec, au programme, procession aux lampions et bénédiction de saint Vincent avec la participation de la confrérie des Côtes du Ventoux (17 h), dégustation du millésime de l'année à la chapelle des Pénitents Blanc (18 h 30) et repas vigneron (20 h) sur le thème de la Grèce avec animation (22 €, inscription avant le 19). Le dimanche 22 janvier, concours de cuisine ouvert à tous. Chaque concurrent devant présenter un plat salé ou sucré de son choix à base de vin des côtes du Ventoux.
• Renseignements au 04 90 72 02 75

OLIVE

Accompagner les futurs producteurs

À la suite du plan de relance puis aux multiples plantations hors plan, les volumes d'huile devraient croître. Les débouchés commerciaux s'inscrivent dans la réflexion de création du verger. Afin de répondre aux interrogations techniques des candidats à la plantation (choix de la parcelle, qualité de préparation des sols, choix variétal, densités, dates de plantations, pollinisateurs, piquetage) ainsi que sur les coûts de plantations, le groupement propose une rencontre le mardi 24 janvier de 9 h à 12 heures, dans le bâtiment administratif du Min de Cavaillon (salle du 3^e étage). L'intervenant sera Jean François Denis (DOCS). Gratuit pour les adhérents 2006 - 15 € pour les non adhérents. 04 90 78 21 61

TRUFFE

À l'occasion de la fête de la truffe du Ventoux et du Comtat venaisien le dimanche 5 février, le restaurant l'Hibiscus à Carpentras organise une soirée de gala samedi 4 février à 20 heures. Les réservations sont à effectuer auprès du restaurateur (04 90 63 35 35) en lui précisant l'importance des groupes constitués s'il y a lieu.
 Photo Cyril HIELY



COUR D'ASSISES DE VAUCLUSE

Le procès Alessandri rejoué aux marches du palais

48 témoins et dix experts sont attendus pour le procès d'Edwige Alessandri, accusée d'avoir tué en juillet 2000 son mari à Pernes. Une équipe du "Droit de savoir" recueille, à la sortie de la salle d'audience, le témoignage des acteurs du procès



L'avocat général Stanislas Vallat s'entretient, avant l'ouverture des débats, avec M^r Roubaud - de dos - conseil de l'accusée, le bâtonnier Allegrini et M^r Monneret tous deux parties civiles.

C'est un procès hors norme qui s'est ouvert hier matin devant la cour d'assises de Vaucluse. Depuis maintenant cinq ans, Edwige Alessandri clame son innocence et son amour pour son mari Richard, tué au cours de la nuit du 16 au 17 juillet 2000 à Pernes les Fontaines. Si le drame s'est déroulé sans témoin direct, ils sont cependant pas moins de 48 à être cités devant la Cour. Pour évoquer la personnalité de M^{me} Alessandri et celle de son mari, parler de ce couple hors norme qui menait ses affaires avec une redoutable efficacité. Il y aura aussi une voyante, un détective privé et de nombreuses personnes qui sont intervenus dans le cadre du "flagrant délit" et de l'enquête. Les pompiers, les médecins ou encore les gendarmes à qui une journée entière sera consacrée. Une nécessité pour éclairer les débats mise en lumière par M^r Roubaud qui a relevé un "palmarès des bourdes" effectuées tout au long de la procédure. Avec, par exemple, l'heure

de la mort qui n'a pas été établie nécessitant à la veille du procès, la mission d'un expert légiste. "Il faudra après en venir à l'arme," ironise l'avocat de la défense qui, sur ce point aussi, conteste la vision de l'accusation. Si 48 témoins vont ainsi défiler, il y aura aussi une dizaine d'experts qui se succéderont pour éclairer la cour et aider les jurés à se forger leur intime conviction. Un autre point troublant de ce dossier est la constitution des deux fils de l'accusée en qualité de partie civile. Assistés de M^r Gontard, Geiger et Capian-Ferrier, ils sont la "pour aider à la manifestation de la vérité" exposent les conseils dans la salle des pas perdus ou l'équipe du "Droit de savoir" récolte les témoignages des "acteurs" de ce procès. Chacun livre une part de vérité à la caméra. L'accusée, elle, réserve ses déclarations à la Cour. Une décision prise avec son conseil, M^r Roubaud, qui ne souhaite pas parasiter un débat qui doit se tenir dans la salle d'audience. Et pas ailleurs.

Les débats se poursuivent aujourd'hui avec la déposition ce matin du docteur Yves Tyrode, expert psychiatre, puis cet après-midi celles des experts psychologiques qui ont examiné l'accusée et ses deux fils.
 Bruno HURAUULT



1 200 cotes constituent le dossier Alessandri qui, selon la défense, est truffé de "bourdes".



Catherine Gay-Julien préside les débats avec pour assesseurs Isabelle Thery et Alain Bisiach. Le jury est composé de quatre femmes et cinq hommes.
 Photos Cyril HIELY

AVIGNON

Une opération coup de poing pour dire non à la fourrure

Hier, devant un magasin de fourrures du cours Jean-Jaurès, l'association Peta France a organisé une action spectaculaire pour attirer l'attention des passants

Hier après-midi au 40 du cours Jean-Jaurès, devant le magasin de fourrures et cuirs Pallas Griffé, un petit groupe constitué principalement de femmes semble attendre quelque chose. Il s'agit de membres de différentes associations pour la défense des animaux : le Clan, One Voice, la fondation Brigitte Bardot, la Fédération de liaison contre les corridas... Arrivent un jeune homme, une cage en fer à la main, et une jeune femme portant un masque de lapin et simplement vêtue d'un manteau de fourrure. Elle rentre dans la cage.



L'association Peta a symboliquement procédé au dépeçage d'une "femme-lapin" pour faire réagir les passants sur la question des vêtements de fourrure.
 Photo Cyril HIELY

Spectaculaire

Peu de passants se sont arrêtés. Les "activistes" distribuent des tracts. Un monsieur qui n'a pas tout compris glisse "y'a des cinémas pornos pour ça !" Lydie est enthousiaste : "Porter de la fourrure, tuer pour le paraître, c'est honteux, il en faudrait plein des opérations comme ça". "C'est spectaculaire et marquant," estime Olivier, 37 ans. Une polémique s'engage entre un vieux monsieur à toque de fourrure et les amis des animaux : "La nature, ça se gère." "Vous trouvez ça normal que des animaux soient tués de façon aussi barbare ?" "Il y a des choses plus importantes", lance-t-il en s'esquivant. Quelques policiers arrivent, constatent que l'action est pacifique. Ils auraient, selon les protecteurs des bêtes, été appelés par la propriétaire du magasin de fourrures, cible symbolique de Peta. Invitée à réagir, celle-ci nous a simplement dit : "Je ne répondrai pas, c'est ma liberté de droit" (sic). Dix minutes après, le calme régnait à nouveau.
 Emmanuelle EL BAZ

Photo Cyril HIELY

SUR TOUS LES FRONTS

Ce n'est pas la première fois que l'association Peta est à Avignon. Le 23 avril 2005, elle avait déjà manifesté devant le magasin Benetton, contre le mulesing (mutilation à vif) des moutons utilisés par la marque. Quelques mois plus tard, Benetton utilisait de la laine "éthique". Peta lutte aussi contre l'expérimentation animale, les corridas, les corridas et toute autre utilisation des animaux. Le prochain combat qu'ils vont mener en France est celui du végétarisme.

PETA, UNE ASSOCIATION AMERICAINE

Peta France existe depuis seulement un an. Trois personnes seulement la gèrent : "Nous travaillons avec les associations locales pour créer une dynamique, fédérer les initiatives, leur montrer comment mener une action," détaille Cédric Eggenspiller. A la base, Peta est une association américaine, soutenue par de nombreuses stars comme Pamela Anderson ou Naomi Campbell. Cette dernière avait d'ailleurs posé nue, il y a quelques années, avec le slogan suivant "Plutôt à poil qu'en fourrure".
 • Le site internet de l'association est www.petafrance.com

-15%

SUPPLÉMENTAIRES*

sur les soldes

du jeudi 19 au samedi 21 janvier

avec votre carte

et autres cartes du réseau COFINOGA.

Avec votre carte, vous bénéficiez d'un crédit reconstitué d'un an renouvelable. Le TEG est révisable et dépend du montant restant dû. Pour un encours inférieur ou égal à 1524 €, le TEG est de 19,75% et vous remboursez chaque mois : 25 € pour un encours inférieur à 401 €, 50 € pour un encours compris entre 401 € à 1524 €. De 1525 € à 11 500 € d'encours, le TEG est de 16,76% et vous remboursez chaque mois : 75 € de 1525 € à 2300 €, 100 € de 2301 € à 3000 € et 4% du montant de l'encours entre 3 001 € et 11 500 €. Au-delà de 11 500 € d'encours, le TEG révisable est de 14,50% et vous remboursez chaque mois 4% du montant de l'encours. Cartes payantes (carte Galeries 7 € par an, carte bancaire 12 € la 1^{re} année puis 24 € par an) délivrées après acceptation de votre dossier par COFINOGA et après expiration du délai de rétractation de 7 jours, suivant la date de la signature de votre contrat. Le crédit de votre carte est utilisable dans le cadre du fonctionnement normal de votre compte et dans la limite de votre réserve de crédit disponible à la date d'utilisation. Les mensualités englobent le remboursement du capital, des incartés et de l'assurance du compte (si vous y avez souscrit). Le coût total du crédit dépend de la durée et du montant emprunté. Conditions de crédit au 1^{er} octobre 2005 : COFINOGA, SA au capital de 100 000 000 € - Siren 682 016 332 RCS Paris - 66 rue des Archives 75003 Paris - Tél : 05 56 55 47 50.
 * Sauf points rouges. Offre non cumulable avec toute offre ou promotion en cours.

AVIGNON
RN7 C. Commercial
CAP.SUD